



COMPAGNIE  
DU  
**BOIS SAUVAGE**

Rue du Bois Sauvage 17 à 1000 Bruxelles  
R.C.Bruxelles n° 273.326 TVA n° BE 402.964.823

**Offre publique de EUR 75 millions à 5,5% échéant le 7 novembre 2008**

La Compagnie du Bois Sauvage SA émettra via sa filiale néerlandaise Compagnie du Bois Sauvage (Nederland) BV, du 20 octobre 2003 au 4 novembre 2003 inclus (sauf clôture anticipée), un emprunt obligataire d'un montant de EUR 75 millions.

Cette émission sera garantie par la Compagnie du Bois Sauvage SA.

Le prix d'émission sera de 100,875% de la valeur nominale, le coupon de 5,5% et le remboursement à l'échéance se fera au pair. Le rendement à l'échéance sera donc de 5,3%.

Les coupures seront de EUR 1.000, EUR 10.000 et EUR 100.000.

L'admission des Obligations sur Euronext Bruxelles sera demandée.

La Compagnie du Bois Sauvage SA utilisera le produit net de l'émission pour refinancer ses échéances obligataires 2003 et 2004 ainsi que pour poursuivre sa croissance.

Les souscriptions seront recueillies auprès de

FORTIS (bookrunner, lead manager)  
et de ING et Banque Degroof SA (co-lead managers).

Le prospectus pourra être obtenu gratuitement et sur simple demande dans les agences Fortis Banque, à l'adresse suivante: Montagne du Parc 3 (1MT1L), 1000 Bruxelles, ainsi qu'au numéro de téléphone 02/565.85.35. Le prospectus est également disponible sur le site [www.fortisbank.com](http://www.fortisbank.com) et sur le site [www.bois-sauvage.be](http://www.bois-sauvage.be).

Vincent Doumier  
Administrateur délégué  
+32(2) 227.54.60  
[vincent.doumier@bois-sauvage.be](mailto:vincent.doumier@bois-sauvage.be)

La **Compagnie du Bois Sauvage** est une société holding de droit belge, cotée sur Euronext Bruxelles (Next Prime), dont l'actionnaire prépondérant est familial et stable. Sa vocation est de prendre des participations dans des sociétés, cotées ou non. Elle souhaite accompagner des hommes et des femmes d'affaires talentueux, industriels ou financiers, qui, à un moment de l'existence de leur entreprise, sont à la recherche d'un appui. Elle apporte ainsi une aide à la gestion financière, à la structure et à la stabilité du capital de ces dernières.